PROGRAMME

9h30 – Accueil

10h00 – Relations contractuelles entre artistes et producteurs phonographiques

Le contrat d'exclusivité. Présentation et explication du nouveau modèle préconisé par le SFA : *notion d'exclusivité, conditions d'enregistrement et application de la convention collective de l'édition phonographique, cession des droits voisins, clips, application aux exploitations numériques, rémunération selon les modes de prestation et d'exploitation, utilisations secondaires.. ..*

A partir de situations concrètes, en présence de spécialistes de la relation contractuelle, cette table ronde vise à présenter au milieu professionnel des outils adaptés **: Intervenants - *Jean François DUTERTRE (Syndicat français des artistes interprètes), Jean Marie GUILLOUX (Avocat spécialiste de spectacle, audiovisuel, édition phonographique), ...***

12h45 – Buffet sur place

14h00 / 17h00 – Table ronde / débats

L'environnement social des artistes interprètes. Cette table ronde vise à présenter et à rappeler les conditions d'exercice de l'artiste interprète - ***Intervenant - Denys FOUQUERAY (Syndicat français des artistes interprètes)***

Parcours d'artistes – Témoignages et échanges d'expériences, en présence notamment de : Jean Louis JOSSIC (Tri Yann), CLARIKA (sous réserve), Axel BAUER*, KENT*.

**GAM - La Guilde des Artistes de la Musique*

17h00 – Conclusions

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Merci de remplir le questionnaire suivant

Vous êtes : Artiste Soliste **Vous êtes : Artiste Soliste membre d'un groupe**

Nom : …… **Nombre de membres : ……..**

Depuis quelle date ? …….

Dans quels domaines rencontrez-vous actuellement des difficultés particulières (à préciser) ?

CONCERT : **PRODUCTION DISQUE :**

CREATION : **DROITS VOISINS :**

DIFFUSION : **PROMOTION :**

FORMATION : **AUTRES :**

Votre situation professionnelle

☐ **Salarié au cachet** ☐ **Salarié permanent d'une structure**

Pour la vente de vos spectacles

☐ **Passez-vous par une association ?** ☐ **Avez-vous un producteur ?**

CONTACTS :

Nom / Prénom – Pseudonyme : ……
Adresse : ……
Coordonnées - tél : ……..
Courriel : …… @ ……
Site professionnel : ……

INVITATION

Nom : ……..
Prénom : …….

Contacts pour vous joindre :
……
……

☐ **Je m'inscris pour l'ensemble de la Journée (REPAS COMPRIS)**

☐ **Je m'inscris pour l'ensemble de la Journée (REPAS NON COMPRIS)**

Je m'inscris SEULEMENT – matinée ☐
Je m'inscris SEULEMENT – après-midi ☐

Carton à remplir et à retourner au SFA
IMPERATIVEMENT
Avant le 15 Novembre 2013

Par mail à delegation@sfa-cgt.fr
Par fax au 01 53 25 09 01
Par courrier à :
SFA
01 rue Janssen
75019 PARIS

Nombre de places limité
Aux 100 premier-e-s inscrit-e-s

Qu'est ce que le SFA ?

Syndicat Français des Artistes Interprètes

ϖL'artiste interprète doit être doté d'un organisme de défense professionnelle qui tienne compte de sa qualité de salarié, de ses droits de propriété intellectuelle, de la diversité inhérente aux disciplines ou spécialités artistiques, ainsi qu'aux secteurs dans lesquels il est appelé à exercer son activité professionnelle.

ϖLe **SFA** s'administre et décide de son action dans l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et autres groupements extérieurs.

ϖLa démocratie syndicale assure à chaque syndiqué la garantie qu'il peut, à l'intérieur du syndicat, défendre librement son point de vue sur toutes les questions intéressant la profession, l'exercice de son métier, la vie et le développement de l'organisation.

ϖ Le **SFA** met en œuvre tous les moyens d'action dont il peut disposer en vue de lui permettre de défendre et de faire progresser les intérêts généraux des professions du spectacle et de l'audiovisuel et ceux de ses membres (intérêts moraux et matériels, artistiques, sociaux et économiques).

ϖGéré et administré dès son origine par des artistes en activité, le **SFA** s'efforce de maintenir cette singularité.

www.sfa-cgt.fr

MARDI 26 NOVEMBRE 2013

INVITATION

ARTISTES INTERPRETES, VOUS AVEZ DES DROITS !

Journée : formation et échanges d'expériences

Organisée par le SFA

Théâtre Le Grand Parquet
Jardins d'Eole
35 rue d'Aubervilliers
75018 PARIS
Métro : Stalingrad - Riquet